



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 26 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six février à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZÈDE.

Date de convocation : 20 février 2020

Date d'affichage de la convocation : 20 février 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 17

Nombre de procurations : 3

Nombre de voix : 20

Etaient présents : Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, M. Alain Héraud, M. Michel Jean, Mme Julie Jouve, Mme Danielle Lambert-Manent, Mme Véronique Leruste, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Ghislaine Monroig, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, Mme Elsa Seigneur, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve, Mme Janet Zaragoza.

Absents excusés :

Mme Karine Bellosguardo

Mme Dominique Boch

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

Mme Christiane Exbrayat a donné procuration à Mme Véronique Martin

M. Gilles Jouve a donné procuration à Mme Julie Jouve

M. Jérôme Mercadé

M. Jean-Thierry Picandet a donné procuration à M. Alain Héraud

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor

Mme Danièle Trabuc

M. Alexandre Trouillard

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine Monroig

**DEL2020_008 Equipement sportif d'intérêt territorial – marchés de travaux –
Avenants**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée le projet en cours relatif à la création de salles de sports et de loisirs à la zone d'activités le Vigné dont la livraison est prévu prochainement. Il rappelle que le conseil municipal en date du 19 novembre dernier a approuvé l'attribution des différents lots.

En cours de chantier, il a été constaté que des aménagements devaient être réalisés, entraînant la signature d'avenants comme suit :

- Lot 1 gros œuvre – entreprise GRAILLE:

Il convient de prévoir un avenant N°1 correspondant à une reprise du réseau EU (eaux usées) et EP (eaux pluviales) extérieur entraînant une plus-value d'un montant de 6 554.61 €HT.

Montant du marché initial : 45 000.00 €HT

Montant de l'avenant N°: 6 554.61 €HT

Nouveau montant du marché : 51 554.61€HT

- Lot 3 menuiseries intérieures bois – entreprise FERNANDEZ:

Il convient de prévoir un avenant N°2 correspondant à l'ajout de 3 gâches électriques entraînant une plus-value d'un montant de 897.00 €HT.

Montant du marché initial : 20 765.50 €HT

Montant de l'avenant N°1: 978.00 €HT

Montant de l'avenant N°2: 897.00 €HT

Nouveau montant du marché : 22 640.50 €HT

- Lot 10 génie climatique - entreprise IGE:

Il convient de prévoir un avenant N°1 correspondant à une reprise du réseau EU (eaux usées) et EP (eaux pluviales) existant sous dallage entraînant une plus-value d'un montant de 1 846.30 €HT.

Montant du marché initial : 54 497.20 €HT

Montant de l'avenant N°1 : 1 846.30 €HT

Nouveau montant du marché : 56 343.50€HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver l'avenant N°1 pour le lot N°1 attribué à l'entreprise GRAILLE pour un montant de 6 554.61 €HT,
- D'approuver l'avenant N°2 pour le lot N°3 attribué à l'entreprise FERNANDEZ pour un montant de 897.00 €HT,
- D'approuver l'avenant N°1 pour le lot N°10 attribué à l'entreprise IGE pour un montant de 1 846.30 €HT,
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	17
Procurations	03
Nombre de voix	20
Pour	20
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

